



Sommaire

1	Editorial
2 à 7	Réunions du conseil municipal
8 à 16	La vie des associations
17 à 21	Infos diverses
21 à 24	Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.
Responsable de la commission : Philippe Guery.
Membres de la commission communication :
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,
Eric Bulteau, Dominique Péault,
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 600.
Conception & impression :
IMPRIMERIE 2000



PA Vendée Sud Loire 1
85600 Boufféré
Tél. 02 51 31 08 40

Couverture imprimée sur papier non chloré.
Intérieur du bulletin imprimé avec
des encres végétales,
sur papier 100 % recyclé.

L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est
labellisée IMPRIM'VERT.

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2012

Dans un contexte économique difficile, la municipalité, en votant le budget 2012, a décidé de limiter la hausse du taux d'imposition à 2%. Notre souhait est de continuer à maîtriser nos budgets en gardant une capacité d'autofinancement intéressante pour poursuivre nos investissements.

La qualité de vie au sein de notre commune reste notre objectif. Voici les principaux projets qui sont en cours ou qui vont l'être dans les prochains mois :

- centre périscolaire d'une capacité de 55 enfants,
- renouvellement du réseau d'eau potable du vieux bourg,
- enfouissement des réseaux rue des Mauges,
- construction du commerce de proximité,
- aménagement de la place du Canal,
- aménagement et agrandissement du parking de l'école...

Tous ces travaux vont améliorer notre quotidien mais la vie de la commune passe également par un tissu associatif important. Nous avons la chance d'avoir de nombreuses associations (services, loisirs, sportives, scolaire...) qui fonctionnent grâce au dévouement de bénévoles. Ils ne sont cependant jamais trop nombreux : si vous voulez participer à cette vie associative, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de leurs responsables ou de la mairie laquelle vous mettra en relation.

Bonnes vacances à toutes et tous et rendez-vous les 25 et 26 août pour un week-end « Far West » sous la houlette du Comité des Fêtes.

Philippe GUERY



Réunions du conseil

Séance du 1^{er} février 2012

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 19 décembre 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 19 décembre 2011, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour le vote des droits de place et les tarifs du cimetière. Le conseil accepte à l'unanimité.

1 - CONTRAT D'ASSOCIATION OGEC

Le conseil municipal décide d'allouer 520 € (cinq cents vingt euros) par élève pour les deux trimestres de l'année scolaire 2011/2012 et pour le premier trimestre de l'année scolaire 2012/2013.

2 - CONVENTION TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES

Le conseil municipal adopte l'avenant à la convention entre le représentant de l'Etat et autorisant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité pour les documents budgétaires sur Actes budgétaires.

3 - SUBVENTIONS

- Contribution financière pour un élève de CLIS-Ecole privée Les Essarts : le conseil propose d'allouer la même somme (520 €) que pour un élève de Bazoges à l'école privée.
- Portage du Bulletin de Janvier 2012 : le conseil vote une subvention de 90 € au Club de l'amitié.
- Centre périscolaire les Ecureuils : le conseil vote une subvention de 26 000 €.

4 - SYDEV – OPTIMISATION DES DELAIS DE GESTION DES DOSSIERS DE REMISE A NIVEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil autorise le SYDEV à commander, dès l'établissement du rapport de visite de maintenance, les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance ; de s'engager à donner suite aux

opérations de remise à niveau dans un délai d'un mois à compter de la réception de la convention relative à chaque opération dès lors qu'elles s'inscrivent dans le montant budgétaire.

5 - DROITS DE PLACE 2012

Le conseil vote les tarifs suivants :

- Jeux d'enfants.....20.00 €
- Stand de tirs31.00 €
- Manège enfants.....60.00 €
- Confiserie.....25.00 €
- Auto-scooter.....100.00 €
- Jeux cascades.....25.00 €
- Jeux de pinces.....20.00 €
- Banc de chichis.....15.00 €

6 - TARIFS CIMETIERE 2012

Le conseil vote les mêmes tarifs qu'en 2011 :

Durée	Concession	Prix
15 ans	2 m ²	50 €
	4 m ²	100 €
30 ans	2 m ²	100 €
	4 m ²	200 €
15 ans	Columbarium	40 €
30 ans	Columbarium	80 €
Redevance unique	Cavurne	300 € lors du 1 ^{er} achat
Taxe	Lors d'un dépôt ou d'un retrait d'urne en dehors du 1 ^{er} achat quel que soit le type de concession	15 €
Taxe	Lors de l'utilisation du Jardin du Souvenir	15 €

Séance du 1^{er} février 2012 (suite)

7 - INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet d'installation de citernes de gaz enterrées.
- Une numérotation des villages est envisagée avec les services de La Poste.
- Monsieur le Maire informe le conseil de la situation des travaux place du Canal.
- Référent Transport Solidaire : Blandine GABORIEAU.
- Monsieur le Maire informe le conseil de l'évolution du Fonds de concours de la communauté de communes.

- Le conseil nomme les membres de la commission intercommunale des Impôts.

Titulaires : Jean-François YOU et Pascal GUILLEMAND ;

Suppléants : Eric BULTEAU, Philippe GUERY, Etienne GUIBERT

La séance est levée à 21h00

Prochaine réunion du conseil municipal
le 26 Mars 2012

Commission des Finances le 12 Mars 2012 à 18h30

Séance du 20 mars 2012

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 1^{er} février 2012

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 1^{er} février 2012, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

1 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LA COMMUNE

Conformément à l'article 3 des statuts de la communauté de communes, un partage de services peut être envisagé entre la communauté de communes et les communes membres.

Les services de la communauté de communes peuvent être en tout ou partie mis à disposition d'une ou plusieurs communes membres pour l'exercice de leurs compétences, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services.

Ce partage de services fait l'objet d'une convention entre le Groupement et les communes pour déterminer les modalités de la mise à disposition et les conditions de remboursement par la commune des frais de fonctionnement du service.

Dans les mêmes conditions, la communauté de communes pourra bénéficier d'une mise à disposition des services des communes membres, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services.

En contrepartie de cette mise à disposition, la collectivité remboursera à l'employeur les charges de personnel, salaires et cotisations patronales, ainsi que les frais de déplacement engagés par l'agent.

Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver cette convention de mise à disposition pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012,
- de notifier cette délibération au Président de la communauté de communes,
- d'autoriser le maire, ou en cas d'empêchement le 1^{er} adjoint, à signer la convention.

Réunions

du conseil

Séance du 20 mars 2012 (suite)

2 - INDEMNITÉ DU CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas verser d'indemnité au comptable du Trésor.

3 - CONVENTIONS AVEC LE SYDEV

- Le conseil approuve la convention avec le SYDEV pour l'effacement du réseau électrique rue des Mauges pour un montant de 51 177.00 €.
- Le conseil approuve la convention avec le SYDEV pour l'opération d'éclairage rue des Mauges pour un montant de 22 717.00 €.
- Le conseil approuve la convention avec le SYDEV pour l'installation de 6 horloges astronomiques pour un montant de 2 769.00 €.
- Le conseil approuve la convention avec le SYDEV pour l'éclairage au terrain de football pour un montant de 4 468.00 €.
- Le conseil approuve la convention avec le SYDEV pour la mise à disposition d'une parcelle de 25 m², partie de l'unité foncière d'une parcelle cadastrée D n° 448, dans le lotissement les Erables 2, afin d'implanter un poste de transformation de courant électrique.

4 - DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER PARCELLE LES NOUELLES

Le conseil décide de ne pas préempter la parcelle Section D n° 357 lieu-dit Les Nouelles.

5 - PROCÉDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de gestion va engager en 2012 conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984.

6 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ÈME} CLASSE

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe afin de pérenniser l'emploi d'Anthony MOREAU.

7 - SIVU PISTE ROUTIÈRE

Le conseil nomme Pascal GUILLEMAND délégué au SIVU Piste Routière.

8 - TAUX DES TAXES 2012

Le conseil vote le taux des taxes pour l'année 2012 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation	19.90
- Taxe foncière bâti	22.63
- Taxe foncière non bâti	52.90

9 - SUBVENTIONS

Le conseil vote les subventions pour l'année 2012 :

- Familles Rurales-Transport Scolaire des bords de Sèvre 85.53 €.
- Partenariat avec le Comité des fêtes 900.00 €.
- Les Bambinous 250.00 €.

10 - INFOS DIVERSES

- Petit commerce : les travaux vont débuter mi-avril pour une ouverture le 1^{er} décembre.
- Le transport solidaire pour les aînés va être mis en place à compter du 1^{er} mai.
- Communauté de communes : le projet de piscine suit son cours ; une réunion d'information aura lieu le 5 avril.
- Monsieur le Maire informe le conseil de l'évolution des fonds de concours de la communauté de communes.
- Adeline informe le conseil de la chasse à l'oeuf organisée le dimanche 15 avril à 11h00 par le conseil municipal des enfants

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21 H 15

Séance du 26 mars 2012

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 20 mars 2012

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 20 mars 2012, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

1 - COMPTE DE GESTION 2011

- **Budget Communal** : le compte de gestion est présenté comme suit :

	Résultat de clôture 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	-225 800.58 €	16 750.36 €	-209 050.22 €
Fonctionnement	188 758.85 €	110 948.54 €	299 707.39 €
TOTAL	-37 041.73 €	127 698.90 €	90 657.17 €

Les membres présents approuvent le compte de gestion ainsi présenté.

- **Lotissement Les Oranchères** : le compte de gestion est présenté comme suit :

	Résultat de clôture 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	-75 230.68 €	-90 915.63 €	-166 146.30 €
Fonctionnement	89 360.83 €	0	89 360.83 €
TOTAL	14 130.15 €	-90 915.62 €	-76 785.47 €

Les membres présents approuvent le compte de gestion ainsi présenté.

- **Lotissement L'Erable** : le compte de gestion est présenté comme suit :

	Résultat de clôture 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	-66 844.67 €	66 844.67 €	0 €
Fonctionnement	27 204.18 €	128 059.24 €	155 263.42 €
TOTAL	-39 640.49 €	194 903.91 €	155 263.42 €

Les membres présents approuvent le compte de gestion ainsi présenté.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif du budget communal, du lo-

tissement Les Oranchères et du lotissement L'Erable sont présentés par Blandine GABORIEAU, après la sortie de Monsieur le Maire de la salle du conseil.

Les trois comptes présentent les mêmes montants que les trois comptes de gestion.

Les membres présents approuvent les trois comptes administratifs.

3 - BUDGET COMMUNAL 2012

Monsieur le Maire présente :

Le budget communal :

- Fonctionnement : 827 306.39 € en dépenses comme en recettes.

- Investissement : 1213 837.22 en dépenses comme en recettes.

Le budget du Lotissement L'Erable :

- Fonctionnement : 232 941.42 € en dépenses comme en recettes.

- Investissement : 126 000 € en dépenses comme en recettes.

Le budget du Lotissement Les Oranchères :

- Fonctionnement : 230 639.17 € en dépenses comme en recettes.

- Investissement : 316 146.30 € en dépenses comme en recettes.

- Ligne de trésorerie : le conseil municipal accepte la proposition du Crédit Agricole pour un montant de 100 000 € pour 12 mois, au taux Euribor 1 mois + 1.50%, avec frais de dossier de 500 €.

- Le conseil municipal vote une subvention de 3500 € au Centre Communal d'Action Sociale.

4 - GAEC LE QUADRILLE

Rapatriement des animaux dans le cadre d'une reprise d'élevage et du remplacement d'un site d'élevage sinistré sans augmentation des effectifs produits annuellement sur les 3 sites d'élevage.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

INFOS DIVERSES

- Une chasse à l'oeuf est organisée le dimanche 15 avril à 11h00.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21 H 15

Réunions

du conseil

Compte-rendu du conseil municipal des enfants du 25 janvier et du 22 février 2012

A l'ordre du jour de cette troisième et quatrième rencontre : la préparation de l'après-midi jeux.

✓ Après-midi jeux avec nos aînés

L'organisation générale reste la même pour cette troisième rencontre avec les enfants de l'école et les aînés de la commune : jeux préparés par les enfants, jeux de société et goûter. En revanche, les enfants ont encore fait preuve d'innovation quant à la première partie de soirée. Le quiz de l'an passé a été remplacé par 3 nouveaux jeux :

- Jeu 1 : puzzles

Chaque équipe, composée de 2 adultes et 3 enfants, devra reconstituer 5 puzzles et donner ainsi le nom des éléments représentés (lieu, personnage, dessin animé, animal et objet).

- Jeu 2 : mimes

Pour ce deuxième jeu, les participants devront deviner quelles sont les 15 scènes présentées. Chaque élu mimera sur le podium un animal, un sport et/ ou un métier.

- Jeu 3 : charades et anagrammes

Le dernier jeu demandera beaucoup de réflexion à nos équipes qui devront trouver les solutions des charades et anagrammes recherchés par nos jeunes élus.

Afin de bien reconnaître les organisateurs de cette soirée, nos jeunes élus devront prévoir un haut blanc et une perruque. Chacun devra également apporter deux jeux de société.

Nous nous donnons rendez-vous le mercredi 7 mars 2012 à 13h30 à la salle des Mottais. Nous finirons les préparations pour les jeux et réfléchirons à notre prochain projet, la chasse à l'œuf.

Un succès pour la chasse à l'œuf



Le dimanche 8 avril, le conseil municipal des jeunes a organisé sa première chasse à l'œuf pour les bazogéais âgés de 1 à 11 ans.

Les jeunes conseillers s'étaient donné rendez-vous en début de matinée pour cacher les cinq cents œufs en chocolat dans le parc de la mairie de telle sorte que les petits gourmands puissent tous s'éclater.

Quatre-vingts enfants ont répondu à l'invitation et sont venus accompagnés de leurs parents. Avant de se mettre en chasse, ils ont été divisés en groupes d'âges. Les œufs découverts ont ensuite été rassemblés dans un panier puis partagés équitablement entre tous les enfants.

Cet événement a été apprécié par les enfants et sera donc probablement reconduit l'an prochain.

LE BAZOGES EN PAILLERS

Travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable du vieux bourg



Planning prévisionnel des travaux

Semaines	23	24	25	26	27	28	29	30	36	37	38	39	40
	6 juin	13 juin	20 juin	27 juin	4 juil	11 juil	18 juil	25 juil	5 sept	12 sept	19 sept	26 sept	3 oct
Pose conduite 1 ^{ère} partie	VFE	VFE	VFE										
Essai + analyse 1 ^{ère} partie				VFE									
Reprise des brts 1 ^{ère} partie					VE	VE	VE						
Réfections définitives								VFE + VE					
Pose conduite 2 ^{ème} partie				VFE	VFE	VFE							
Essais + analyse 2 ^{ème} partie							VFE						
Reprise des brts 2 ^{ème} partie									VE	VE	VE		
Raccordements définitifs												VFE	
Réfections définitives													VFE + VE

La vie des associations

Solidarité transports année 2012

L'association a pour objet de permettre à toute personne isolée, en difficulté pour se déplacer de bénéficier du transport solidaire ou de toute autre activité favorisant le développement de la solidarité, la lutte contre l'isolement.

Bénéficiaire ?

- Les habitants, de plus de 60 ans, des communes du territoire du Clic Part'Age, de Saint Fulgent, de Bazoges en Paillers,
- en priorité, les personnes sans moyen de locomotion ou ne pouvant pas, pour diverses raisons utiliser les moyens de locomotions existants.

Comment ?

S'acquitter d'une cotisation annuelle de 3 euros et participation de 0,40 centimes/km aller et retour.

A quelle occasion ?

Pour les déplacements qui ne seront effectués qu'occasionnellement, avec l'accord préalable du chauffeur bénévole.

Exemples :

- visite à un proche,
- rendez-vous médical (sans prise en charge),
- se rendre à une sépulture, au cimetière...



Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1^{er} mai 2012.

Vous avez plus de 60 ans, vous désirez utiliser ce service, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie.

Un dossier vous sera remis et une cotisation annuelle de 3 € sera demandée en échange d'une carte d'adhésion.

Le transport est effectué par deux chauffeurs bénévoles : Mme Marie-Claire Bossard et Mr Alain Girardeau.

Vous devrez vous acquitter des frais kilométriques auprès de ces deux conducteurs à raison de 0.40 € du km. Un forfait de 2 € vous sera demandé pour un déplacement de moins de 5 km.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition.

Tél. Mairie : 02.51.07.73.32

Tél. Référent : 02.51.07.73.01

Gaborieau Blandine

Les tarifs spéciaux d'électricité ou de gaz pour les personnes en difficulté financière

La loi a créé des tarifs spéciaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières. Il s'agit du Tarif de Première Nécessité (TPN) pour la fourniture d'électricité et du Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour la fourniture de gaz. Depuis le 7 mars 2012, l'attribution du TPN ou du TSS est accordée automatiquement pour toutes les personnes remplissant les conditions nécessaires :

- revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C (Couverture Maladie universelle – Complémentaire),
- existence d'un contrat de fourniture d'électricité au nom du bénéficiaire de la CMU-C pour le TPN,
- existence d'un contrat de fourniture de gaz naturel au nom du bénéficiaire de la CMU-C ou bénéficie d'un chauffage collectif au gaz pour le TSS.

Si vous percevez des revenus compatibles avec l'obtention de la CMU-C, vous pouvez bénéficier de ces tarifs spéciaux qui permettent d'obtenir une réduction sur votre facture d'électricité ou de gaz.

Nous sommes présents pour vous accompagner dans cette démarche.

Vous pouvez obtenir des renseignements en vous adressant à la mairie.



Vivre chez soi en toute confiance
Téléassistance 24h/24 et 7j/7

Grâce à la téléassistance, l'association ADMR vous permet **de rester à votre domicile le plus longtemps possible en toute sécurité.**



Le principe ? Une simple pression sur un transmetteur met la personne concernée en relation avec une équipe d'écoute départementale 24h/24 et 7 j/7. Une réponse rapide et efficace vous est apportée. En cas d'urgence, **un réseau de solidarité de proximité intervient.**

Le matériel de téléassistance se présente sous forme de bracelet, montre ou médaillon.

Depuis 2010, la téléassistance mobile est également proposée.

Ce système permet de pouvoir se déplacer en dehors de chez soi, en toute sécurité.

Des aides vous sont proposées par le Conseil Général ainsi que par la mairie de votre commune.

Contactez-nous !

Pour de plus amples informations :

Association ADMR de la Boissière de Montaigne / Bazoges en Paillers

8 bis, rue de Clisson

85600 Boissière de Montaigne

Tél. : 02.51.41.95.02.

E-mail : admrboissierebazoges@orange.fr

Permanences :

- Boissière de Montaigne local ADMR :
Lundi de 15 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 12h.
- Bazoges en Paillers à la mairie :
Mardi de 10 h à 12 h.

La vie

des associations

Les écureuils



Accueil de loisirs permanent Association Familles Rurales

Le vendredi 7 avril, l'association a procédé à l'élection de son nouveau bureau : Adeline Godet est reconduite à la présidence de l'association qui enregistre les départs de Karine Gautron, Leïla Petitjean et Delphine Routhiau. Qu'elles soient remerciées pour leur dévouement et leur implication, depuis plusieurs années, au sein de l'association. C'est l'occasion, également, de souhaiter la bienvenue à Lorène Baudon, Lydie Bouchaud et Stéphanie Moua qui nous rejoignent cette année.

Le dimanche 4 mars, le ciné-goûter a rencontré un vif succès avec la projection du film « Elève Ducobu », parents et enfants ont passé un agréable après-midi.

Les travaux ayant été un peu retardés en raison de la météo, cet hiver, le nouveau centre de loisirs et périscolaire n'ouvrira ses portes qu'après l'été, afin de garantir un accueil optimal et en toute sécurité des enfants.

L'équipe d'animation prépare déjà activement l'été. Cette année, le centre ouvrira donc ses portes dans ses locaux actuels, **du 4 juillet au 03 août et du 20 août au 03 septembre.**

Parmi les animations proposées cette année :

- **Némo et les snorkies dans les fonds marins**

Le camp des 6-8 ans (les 9 et 10 juillet) et le camp des 9-11 ans (les 10-11-12 et 13 juillet) auront lieu au lac de La Tricherie : l'occasion de grands jeux dans la forêt et de baignades...

- **Les chimpanzés de l'espace dans les étoiles**

Une sortie au Planétarium de Nantes pour les 7-11-ans et une nuit au centre pour les 3-6 ans sont programmées.

- **Les Pierrafeux au temps de la préhistoire**

Sortie au Cairn de St Hilaire la Forêt.

- **Mowglie et la famille Delajungle**

Sortie à la piscine des Herbiers.

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent, à tout moment, contacter un membre de l'association ou Céline, directrice du centre. Elles seront toujours les bienvenues...

Classe de neige

Les 42 enfants de CM1-CM2 sont partis en classe de neige du 1^{er} au 7 avril au chalet de l'Ours à St Larydans les Pyrénées. Les enfants ont suivi un programme riche et varié pendant une semaine. Ils ont découvert les joies du ski sur les pistes encore enneigées de la station d'Espiaube. Ils ont appris à contrôler leur vitesse, à tourner en faisant le chasse-neige, à bien s'équilibrer sur les skis. Accompagnés d'un guide, ils sont partis à la découverte de la faune et de la flore montagnarde, se sont initiés à l'utilisation de la boussole et ont goûté aux plaisirs de la luge et se sont amusés à faire des batailles de boules de neige. Ils ont également découvert le métier de pisteur lors d'une veillée.

A la fin du séjour, les moniteurs de ski les ont récompensés de leurs efforts en leur remettant un ourson, un flocon ou une première étoile.

Le séjour a pu être financé grâce à la participation des familles, à l'OGEC, aux bénéfices réalisés tout au long de l'année par les actions menées au sein de l'école et grâce à la participation du comité des fêtes.

Les enfants sont revenus un peu fatigués mais avec plein de souvenirs dans la tête.



OGEC école Saint Pierre



L'équipe OGEC, qui a pour mission la gestion et l'entretien de l'école St Pierre, travaille depuis quelques temps à la préparation de la kermesse et du trail de la Bultière.

La kermesse

Elle se déroulera le **dimanche 17 juin** dans le parc derrière l'église à partir de 11h.

- 11h : défilé dans les rues de la commune,
- 12h : apéritif,
- 12h30 : repas,
- 14h30 : stands et nouveaux jeux, spectacle des enfants,
- 17h00 : grillades.

Nous souhaitons que cette journée soit un agréable moment pour les enfants et les adultes.

Les tickets repas seront disponibles jusqu'au 10 juin à l'école, à l'épicerie ou chez un membre de l'OGEC.

Nous comptons sur la participation de tous les parents pour la mise en place et la tenue des différents stands.

Les papys (et toutes les personnes disponibles) seront les bienvenus le lundi pour le démontage des stands.

Trail de la Bultière

Cette année le **Trail de la Bultière** change de date. Il se déroulera le dimanche **2 septembre** sur des parcours de 14 et 22km qui seront légèrement modifiés.

Pour le plaisir des adeptes de la marche, la randonnée pédestre vous emmènera sur un nouveau parcours, vers de nouveaux horizons !!!

Comme pour les précédentes éditions nous sommes à la recherche de bénévoles pour le bon déroulement de cette journée



Association des assistantes maternelles "Les Bambinoux"

L'association regroupe trois communes : Bazoges en Paillers, Chavagnes en Paillers et la Rabatelière.

Il y a aujourd'hui **65 adhérentes** dont 19 à Bazoges en Paillers.

Notre association permet de proposer :

- des contrats ainsi que les tarifs,
- des contrats d'assurances responsabilité civile professionnelle,
- Location de matériels (poussette, cosy, transat, parcs...),
- remise à niveau aux premiers secours (avec **La croix rouge**).

Les assistantes maternelles se retrouvent si elles le souhaitent tout les jeudis matin à la périscolaire à partir de 9 heures.

Pendant ces matinées nous proposons des activités aux enfants : bricolages, pâte à modeler, coloriage, gommettes, activité de motricité... Mais aussi des jeux libres, comme dînettes, jeux de constructions, voitures, livres...

Pour les enfants ce sont des moments de partage et d'éveil et un moment d'échange entre les assistantes maternelles.

Le bureau se compose de 12 membres :

- Présidentes : Packicka Guilloteau
- Vices Présidentes : Anne Marie Blanchard
Yolande Lorieau
- Trésorière : Christine Rambaud
- Secrétaire : Louisa Menoux
- Membres : Géraldine Guillot, Patricia Drais, Marie-Odile Gallot, Marie Danielle Moreau, Marina Simon, Marie Michelle Soulard, Roirand Karine.

Date à retenir : 20 octobre matinée récréative à la salle des Mottais.

Site à retenir : Vendéeenfance.fr (pour la recherche d'une assistante maternelle).

La présidente, Packicka Guilloteau

La vie

des associations

COMMUNE D

Comité des fêtes à l'West !



A la parution de ce bulletin d'informations, le Préveil aura fait son retour près de la salle des Mottais et l'équipe du comité sera déjà concentré sur la manifestation suivante.

Nous vous attendons donc les 25 et 26 août prochain, sur le parc public derrière l'église, pour un nouveau week end à thème, que vous avez peut être déjà deviné... Plus de sable comme en 2010 mais un décor Far West pour nous rassembler sur 2 jours.

Le samedi en fin d'après midi, la fête débutera par diverses activités pour les petits et les grands avec la présence de structures gonflables et surtout de chevaux de race Quarter, employés par les cowboys. Un repas vous est ensuite proposé le samedi soir avec la présence de l'orchestre Bonne Idée. Le lendemain midi, nous nous retrouverons pour une grillade à l'américaine et de nouvelles animations autour des chevaux.



Un programme détaillé sera présenté dans les jours à venir.

Le comité vient d'acquérir 20 chaises pliantes, désormais disponibles à la location.

Réservation de matériels hors sonorisation : Jérôme Mignet au 06.70.06.75.22.

Réservation sonorisation : Emmanuel Godet au 06.24.69.83.85.



Le Club de l'Amitié

L'assemblée générale du club de l'amitié a eu lieu le 26 Janvier 2012 pour la réélection du bureau.

- Président : André Girard
- Vice Président : Marie Jo Loiseau
Guy Pasquie
- Secrétaire : Josette Monnereau
- Secrétaire Adjoint : Gérard Loiseau
- Trésorière : Anne Marie Chaigneau
- Trésorière Adjointe : Marie Jo Loiseau
- Membres : Charles Bachelier – Michel Bossard
– Joseph Jamin – Cécile Bonneau – Thérèse Loiseau



Le nombre d'inscrits est cette année de 101 personnes dont des jeunes retraités qui sont venus nous rejoindre.

En plus de nos rencontres hebdomadaires (jeudi après-midi : belote, palets, boules...) plusieurs activités sont programmées pour l'année :

- le concours de belote a eu lieu le 26 février avec une bonne participation,
- plusieurs mini concours de belote repartis sur l'année : 9 février, 10 mai, 8 novembre,
- repas de Pâques le 12 avril (74 participants),
- voyage avec la participation des AFN mercredi 13 juin à Louresse-Rochemenier : visite du village troglodyte, visite guidée du site troglodyte de la Sablière, promenade au fil des chemins de la rose et sans oublier le déjeuner au restaurant le midi,
- pique-nique le jeudi 2 août dans le parc derrière l'église,
- moules frites le jeudi 6 septembre.

Le Bureau

Le Petit-Musée

L'association reste mobilisée pendant cette période d'hiver.

Les bénévoles s'activent pour une meilleure présentation des objets et outils, avec l'arrivée de nouveau matériel.

La peinture vient d'être refaite sur les extérieurs des volets, fenêtres et portails.

Les ouvertures du dimanche après midi de 15 h à 18 h continuent pendant les mois de juillet et août, ainsi que sur demande ponctuelle les bénévoles se feront un plaisir de venir partager leur passion et donner les explications sur les nombreux outils et objets qui sont entreposés dans le musée.

Pour joindre un bénévole :

Tél : 02 51 07 71 32 et 02 51 07 70 83,
06 80 45 01 14 et 02 51 07 75 92.



Théâtre expression libre

Après le succès de la dernière pièce «Faux départ», c'est reparti avec un nouveau bureau et un encadrement différent. Venez vous essayer en toute décontraction et quelques soit votre âge à jouer la comédie.

Tous les jeudis à partir de 20 h 30 salle des mottais. Apprentissage des techniques du théâtre et pourquoi pas faire partie de la troupe «LEZARDSCENIQUE».

Trois nouveaux cette année Josy DUFREYNOI, Christian BUTROT et Nicolas DURAND viennent renforcer le groupe d'acteurs.

Audrey EVELIN assurera la mise en scène et les ateliers théâtre aidée de Valerie et Gilles si besoin.

Composition du bureau :

- Présidente Valerie PIERRON ROBINET.
- Trésorier: Dominique PEULT.
- Secrétaire Gilles BARRAUD
- Membres : Audrey EVELIN - Guillaume YOU - Josy DUFREYNOY - Brigitte PEULT - Christian BUTROT - Salim BOU DAGHER.

Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir



Le bureau



Une partie des randonneurs dans la forêt de l'Herbergement sur la commune de Sainte Florence.

Les Pas'Zogéais

Les habitants de la commune se donnent régulièrement rendez-vous pour sillonner les sentiers pédestres des environs. Cette activité est ouverte à tous. Pour toute personne désirant rejoindre le groupe de marcheurs, le départ à lieu devant le foyer communal tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois à 14h30.

Fin juin, un pique-nique clôturera la saison 2011-2012.

Nous reprendrons nos après-midi de marche dès début septembre.

USBB football

La saison de 2011-2012 se termine avec joie, et peu de déceptions.

Pour les jeunes la saison s'est plutôt bien déroulée avec des décisions de début de championnat pas évidentes à prendre pour la constitution de nos équipes. Les U10, U11 et U13 nous ont livré de bonnes prestations lors de nos plateaux et tournois qui ont fait plaisir aux dirigeants, fruit d'un travail d'éducateurs motivés afin de faire progresser nos jeunes joueurs.

Les U19 ont bien représenté le club par la coupe et leur première phase malgré un effectif réduit, ils ont fait honneur à leur nouveau jeu de maillots. Un seul regret, le manque de dirigeants afin d'accompagner Julien, Valentin et Cheche.

Sans oublier nos U15 partis du côté de St Fulgent où ils vivent une bonne expérience avec des résultats concluants.

Au niveau senior, après l'accession de la B et de la C à des niveaux jamais atteints, ce fut une expérience assez complexe. Nous savions que le challenge du maintien allait être difficile. Les deux équipes vont être rétrogradées. Ce fut dur mais les joueurs n'ont jamais baissé les bras, toujours répondu présents afin de faire honneur au club. Nous ne pouvons que les féliciter.

Pour l'équipe fanion, l'objectif de début de saison fut atteint : l'accession à la 1^{ère} division. La régularité des résultats, du nombre de joueurs, du peu de blessés nous a apporté ce résultat mérité et ceci dans la continuité du dernier championnat. Un autre championnat attend le club l'année prochaine avec la rencontre de belles équipes tout en espérant de bons derbys...

Quant à moi je tiens à remercier tous les membres du bureau, joueurs et bénévoles qui m'ont suivi pendant ces quatre années de présidence, ainsi que l'entraîneur Cyril Brémaud qui au bout de ces trois années a su nous apporter les résultats escomptés.

Le club de l'USBB vous donne rendez-vous pour son assemblée le 15 Juin à 20h salle des Mottais à Bazoges en Paillers.



Le président

Nos jeunes lors du tournoi de St Aubin, U11, U13.



Tennis club bazogeais



Fête du tennis les 09 et 10 juin 2012

Samedi : journée réservée aux enfants

- De 10h à 15h, les licenciés de moins de 13 ans pourront se divertir, en présence de l'entraîneur du club et de licenciés qui le souhaitent, autour de diverses activités ludiques qui leurs seront proposées.
- Le repas du midi leur sera offert par le club.
- De 15h à 17h, le tennis découverte sera la possibilité pour les non licenciés de s'initier un instant à la pratique du tennis au travers de quelques exercices conçus là aussi par l'entraîneur du club. Pour les non licenciés de -13 ans qui souhaitent alors participer à cette après-midi découverte peuvent s'inscrire soit par téléphone au 06-84-80-47-08, soit par mail jyou85@gmail.com (Jérôme YOU président du club).
- Le goûter servi en fin d'après midi clôturera cette journée.

Dimanche :

- 9h : début des finales du tournoi interne (finales garçons, suivi de la finale Filles)
- 12h : finale senior dames,
- 13h : le repas champêtre permettra de se retrouver et de partager un moment convivial,
- 15h : l'après midi sera l'occasion à tous (parents, enfants) de venir se divertir à des animations et passer un bon moment avec l'encadrement du club.
- 17h : finale senior hommes,
- 19h : tirage de la tombola qui clôturera ce week-end.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS/ETE JEUNES ET SENIORS

Actuellement deux équipes de jeunes sont engagées dans le championnat d'été. Une équipe de filles dans la catégorie 15/18 ans évoluant en 2^{ème} division départementale. L'équipe des garçons évolue également en 2^{ème} division départementale dans la catégorie 13/14 ans.

Chaque journée de championnat est composée de deux simples et un double. Merci aux parents qui les encouragent et aux responsables qui les encadrent. Nous leurs souhaitons à tous de très bonnes rencontres.

Dans la catégorie seniors, deux équipes hommes sont engagées évoluant respectivement en 2^{ème} et 4^{ème} divisions départementales.

PASS-TENNIS

Pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir la joie de la pratique du tennis, le TC Bazogeais renouvelle cet été le Pass-tennis. Ce Pass vous donne droit à la licence FFT ainsi qu'à l'accès au court extérieur et à la salle de tennis, pour la période de juin à fin septembre pour un coût de 15 euros.

Pour avoir accès au Pass, il ne faut pas avoir été licencié depuis 2 ans.

Alors si vous souhaitez cet été taper quelques balles, il vous suffit de demander de plus amples renseignements aux membres du bureau.

N'hésiter pas à contacter Céline SIONNEAU au 06-27-69-23-92 pour l'enregistrement des inscriptions.

Assemblée générale

Celle-ci se déroulera le vendredi 6 juillet 2012 au Foyer communal, cette assemblée a été avancée pour une meilleure gestion des inscriptions de licences, et l'engagement pour les prochains championnats d'hiver. Comme les années passées, les inscriptions pour l'année 2013 seront recueillies à cette occasion.

IMPORTANT : chaque licencié devra se présenter avec un certificat médical, en double exemplaire.

Le Bureau

missions locales paio pays de la loire

Vous recherchez un emploi, une formation
Vous souhaitez une aide, un conseil, une
information, un accompagnement
individualisé...



Orientation

- Découverte des métiers
- Aide au projet
- Formation
- Présentation des mesures jeunes

Recherche d'emploi

- Accès aux offres d'emploi
- Organisation des démarches - Atelier
- Parrainage
- Découverte des entreprises

ATELIER JOB (CV et lettres) tous les
lundis après-midis aux Herbiers et les
jeudis matins à Montaigu

Vie quotidienne

- Aide à la mobilité, au logement
- Aides financières
- Loisirs, sport
- Citoyenneté
- Ecoute psychologique - santé



HORAIRES D'OUVERTURE au PUBLIC

Les Herbiers (siège) :
Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi au Vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Vendredi fermeture à 17h00

Montaigu (antenne) :
Mardi au Vendredi :
9h15 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Vendredi fermeture à 16h00



Mission Locale
du
Haut Bocage

Seul les jeunes
ont le
parent!



De 16 à 25 ans



Rue de l'Étendière
85500 LES HERBIERS
☎ 02.51.66.81.15
☎ 02.51.64.85.65
✉ contact@mlhb.fr



www.missionlocaleduhautbocage.com

Au siège de la Mission Locale

Pour prendre **RENDEZ-VOUS**
ou pour toutes autres
informations
☎ 02.51.66.81.15

Isabelle BOURASSEAU
Virginie RONDEAU **LES HERBIERS**

Rue de l'Étendière - 85500 LES HERBIERS

Antenne de Montaigu

Pour prendre **RENDEZ-VOUS**
ou pour toutes autres
informations
☎ 02.51.46.46.10

Félicie FUILLET
Aurore LORIEUX
Estelle BLACHEAU

MONTAIGU

Espace GAILLARD
1 rue Joseph Gaillard - 85600 MONTAIGU
☎ 02.51.46.46.10

Du mardi au vendredi :
9h15 / 12h30 - 13h30 / 16h30
Le vendredi, fermeture à 16h00

ROCHESERVIERE

Maison de l'Intercommunalité
21 rue du Pépé
85620 ROCHESERVIERE

SAINT FULGENT

Sélie FLOGEAC

Maison de l'Emploi, de la Formation
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

**POINT
ECOUTE PSYCHO**
Sur rendez-vous,
au siège
ou sur les permanences

MORTAGNE S/ SEVRE

Service Relais Emploi
Mairie - 85290 MORTAGNE S/ SEVRE

Caroline
ARMOUET

POUZAUGES

Communauté de Communes
Rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES

Loïcine MATTE DELANDE
Muriel ANDRES SANTANA

CANICULE

• COMPRENDRE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement le météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.santé.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes

La canicule et nous...
COMPRENDRE ET AGIR

CANICULE

• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

eco-RENOVER



« L'Agence d'Information sur le Logement et l'Energie a pour vocation d'apporter des conseils juridiques, financiers et fiscaux aux locataires, propriétaires occupants et aux accédants à la propriété.

Conscients des enjeux liés aux consommations d'énergie dans l'habitat, les conseillers de l'ADILE accompagnent les particuliers dans une démarche de maîtrise des dépenses énergétiques de leur habitation.

Avec le soutien financier du Conseil Général, l'ADILE anime 2 actions : « **eco-CONSTRUIRE** et **eco-RENOVER** » afin de conseiller gratuitement et en toute neutralité les vendéens. »

Le Président,
Pierre BERTHOME



Accompagner les particuliers

Eco-RENOVER s'adresse aux particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement. Il s'agit d'un bilan énergétique de leur résidence principale proposé sous deux formes :

- Un bilan énergétique simplifié (BES), réalisé à l'aide d'un questionnaire qui précise l'étiquette énergétique du logement, préconise les travaux d'économie d'énergie et indique les subventions possibles.
- Un bilan énergétique renforcé (BER), réalisé au domicile du particulier visant les caractéristiques et les contraintes du logement et utilisant une caméra thermique.

Cet accompagnement comprend :

- Un bilan énergétique de l'état du logement.
- Une préconisation des travaux nécessaires.
- Une thermographie infra-rouge du logement.
- Une évaluation des économies après travaux.
- Une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédits d'impôts, éco-PTZ,...).

Véritable outil d'aide à la décision pour le particulier, ce bilan énergétique est pris en charge financièrement par le Conseil Général.



ADILE / AGENCE
DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT
ET L'ENERGIE



La Boîte à outils

Un questionnaire énergétique

Cet outil élaboré pour répondre aux cas les plus courants, permet d'effectuer à l'aide de questions simples, un état des lieux rapide de l'existant. Un bilan simplifié peut ainsi être réalisé : Il apporte au particulier qui le désire, les premiers éléments de réponse concernant les travaux de rénovation à envisager et les subventions auxquelles il peut prétendre.

Un logiciel professionnel

Les conseillers utilisent le logiciel de diagnostic PROMODUL version Pro, qui utilise la méthode 3CL. Il permet le calcul de la consommation conventionnelle du logement, la simulation du gain énergétique et du confort thermique d'une maison individuelle.

Une caméra thermique

Le recours à la thermographie infrarouge par la caméra FLIR B550 permet d'identifier rapidement les sources de déperditions thermiques d'un bâtiment.

Contrairement à une thermographie aérienne qui ne visualise que les déperditions dues aux toitures, la caméra thermique permet de sensibiliser le particulier sur les défauts et faiblesses de l'enveloppe de son logement.

Pour en bénéficier :

- Le logement doit être situé en Vendée.
- La surface habitable doit être inférieure à 150m².
- La construction achevée avant le 1^{er}/01/1990.
- Le montant des travaux doit être supérieur à 5000 € H.T

AGENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT ET L'ENERGIE
143 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND - BP 354 - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 78 76 - contact@adil85.org - www.adil85.org



Myriam Coiffure

Myriam Coiffure est heureuse de vous accueillir dans son nouvel espace coiffure.



Info banquet des dizaines

Les classes de 20,30,40,50,60,70,80,90 et 100 ans ont décidé de se réunir pour fêter tous ensemble le passage d'une dizaine.

Le rendez vous est fixé le **samedi 27 octobre 2012** à Bazoges en Pailers.

Si vous êtes concernés par ce banquet et que vous n'avez pas été contactés, vous pouvez vous renseigner auprès d'une personne de votre classe ou au 06 30 29 47 35 ou 02 51 07 72 39.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie de domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PREMIER DE VOUS

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS PERSONNELS LOCALS
CSN Rennes - Département 44 / 35 / 53 - 02 23 44 50 01
CSN Brest - Département 22 / 29 / 56 - 02 98 31 75 58
CSN Caen - Département 14 / 50 / 61 - 02 31 28 47 50
CSN Angers - Département 49 / 72 / 85 / 91 - 02 44 01 20 00/00
CSN Rouen - Département 27 / 36 / 76 - 02 21 09 29 80/80
CSN Orléans - Département 18 / 36 / 41 / 45 - 02 38 46 21 32

Banquet classe 77

Les bazogeais nés en 1957 qui n'ont pas reçu cette invitation, peuvent se faire connaître en mairie, où une personne de la classe dans le cas d'une participation au banquet.

Prenons le temps de nous retrouver pour passer une agréable soirée, et prendre le verre de l'amitié.

Le prix de la soirée est de 40 euros par personne.

Une feuille d'inscription vous sera adressée ultérieurement pour la réservation.



La
Classe 77
de Bazoges-en-Paillers
fête les 55 ans
le soir du 8 décembre 2012
avec soirée dansante
au Relais des 5 moulins
à Beaurepaire.

Nouvelle l'énigme

L'énigme des cierges

Frère Luc est l'intendant d'une abbaye.

Très économe, il réutilise des bouts de cierges usagés pour en faire des nouveaux. Il est capable de reconstituer un cierge à partir de trois bouts de cierges qu'il fait fondre.

Combien pourra-t-il reconstituer de cierges au total avec les 9 bouts de cierges qu'il a récupéré ce matin dans l'abbatiale ?

Réponses à l'énigme du bulletin précédent

1. Continuez cette suite logique :

L M M J V S D
lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

2. Corrigez cette formule en ajoutant un seul trait :

$$5 + 5 + 5 = 550$$

3. Veuillez écrire un texte au hasard :

Un texte au hasard

4. Veuillez dessiner un rectangle avec trois lignes :



Solution janvier 2012

Cadeaux

Réponse :

Brigitte = nintendo,
Martine = ordinateur,
Julie = radio,
Suzie = scooter,
Marie = gilet

Enigme enfants

Les cravates

Messieurs Lenoir, Lebrun et Levert mangeaient ensemble au restaurant.

Tous portaient des cravates de couleurs.

L'un portait une cravate noire, l'autre portait une cravate brune et le dernier portait une cravate verte.

Soudainement l'homme portant la cravate verte s'écria: «Réalisez-vous que chacun porte une cravate de la même couleur que nos noms mais personne ne porte une cravate semblable à son nom.»

«C'est curieux», s'exclama monsieur Lenoir.

Question :

Quelle couleur de cravate portait chaque homme ?

Calendrier des manifestations



9-10 Juin	Fête du tennis
15 juin.....	AG USBB - Salle des Mottais
16 juin.....	Lavage auto par le Foyer des Jeunes - Foyer communal
17 juin.....	Kermesse OGEC
6 juillet.....	AG Tennis - Foyer communal
25-26 août.....	Fête Comité des Fêtes «le FAR WEST»
2 septembre.....	Trail de la Bultière - OGEC
7 septembre.....	AG Moto Club - Foyer communal
16 septembre.....	Journée du patrimoine - Petit musée - Belon
6 octobre.....	Soirée réunionnaise - Salle des Mottais

Infos générales

Santé

Les professionnels de santé ont mis en place une organisation sur le département de la Vendée pour prendre en charge les demandes de soins imprévues et les urgences la nuit, les week-ends et les jours fériés.

**J'ai besoin de joindre un médecin,
je compose le 02 51 44 55 66.**

Un médecin du centre de régulation vous conseille ou vous met en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.

**Il s'agit d'une urgence vitale,
je compose le 15.**

Face à une urgence vitale, le SAMU, centre 15, déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en oeuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens

Numéro d'urgence
pour les permanences
des pharmaciens :

3237



**Prochaine parution du
bulletin communal :
octobre 2012**

(Merci de nous faire parvenir
vos textes, photos...
pour le 30 septembre
dernier délai.)



Horaires



MAIRIE : 02 51 07 73 32

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

**Secrétariat fermé le samedi matin sur juillet
et août (du 07/07/2012 au 25/08/2012)**

LA POSTE : 02 51 07 79 00

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermée	13h30 - 16h15
Mardi	Fermée	13h30 - 16h15
Mercredi	Fermée	13h30 - 16h15
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h15
Vendredi	Fermée	13h30 - 16h15

BIBLIOTHÈQUE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi	Fermée	17h30 - 18h30
Vendredi	Fermée	17h30 - 18h30

DÉCHETTERIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00